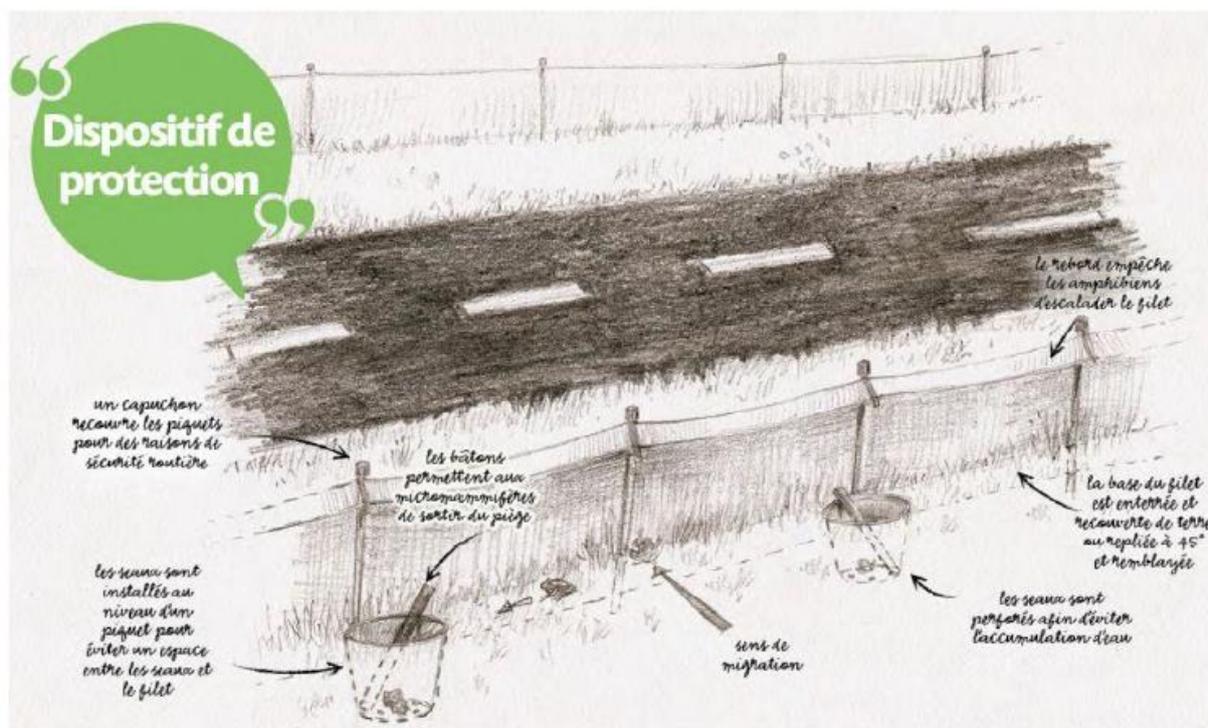


Protocole synthétique du sauvetage routier des amphibiens

Dispositif barrière-piège D329a Le Bélieu Tronçon le Bélieu<->le Bizot



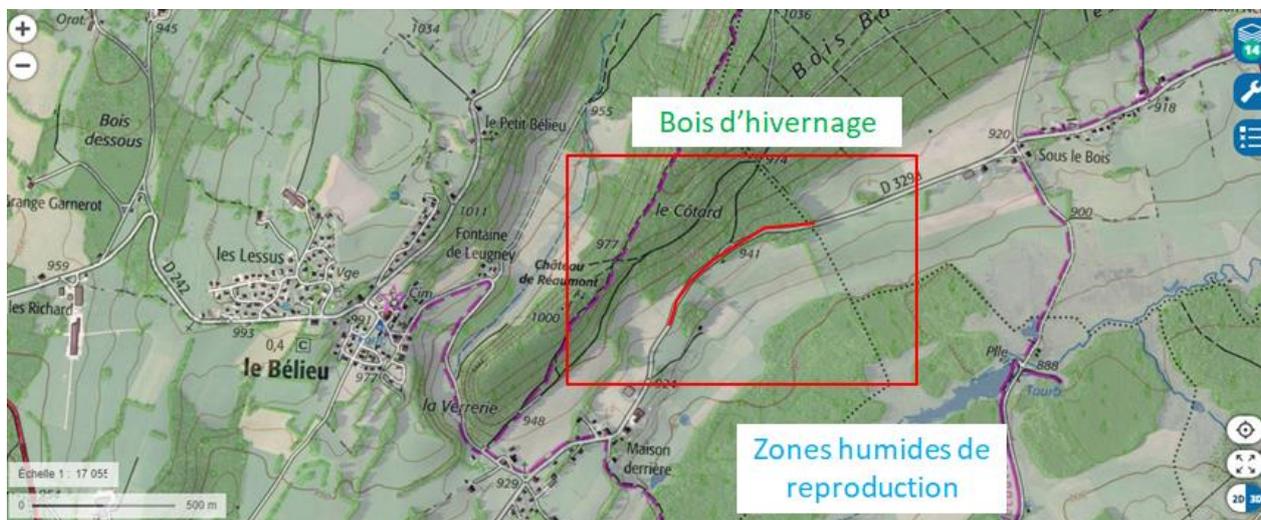
Dessin schématique issu du Guide de détermination des amphibiens d'Alsace, Conseil départemental Haut-Rhin, BUFO Alsace

Contacts Référents du dispositif :
Cyrille Parratte – 06.75.38.73.13

Documentation en ligne sur franche-comte.lpo.fr rubrique Protection des espèces -> Amphibiens-routes



Votre dispositif de sauvetage



Carte de localisation des zones à enjeu du dispositif barrière-piège de la D329a reliant le Béliu à le Bizot : sauvetage routier des amphibiens de la RD 329a de le Béliu



Guide de détermination des amphibiens



Se reporter :

- au guide de détermination des amphibiens de Franche-Comté :

Guide d'aide à la détermination des amphibiens de Franche-Comté

- Document adapté de BUFO Alsace - <http://www.bufo-alsace.org/projet/guide-de-determination-des-amphibiens-alsace/>

Source : Les amphibiens d'Alsace, Guide de détermination, Conseil départemental du Haut-Rhin, BUFO Alsace.

AVERTISSEMENTS :

- Les statuts liste rouge des fiches espèces se rapportent à la Liste rouge régionale des amphibiens d'Alsace.

- La détermination des amphibiens à l'échelle de l'espèce le long des itinéraires routiers peut être complexe (en raison de l'état des cadavres observés). Ne prenez aucun risque pour déterminer un individu, si vous n'avez aucune idée de l'espèce ou du groupe d'espèces observés, notez votre observation en « non déterminé » dans la fiche de relevé.

- La détermination des espèces du complexe des Grenouilles vertes (genre *Pseudis*) sur des bases morphologiques est complexe et globalement remise en question. Les 3 espèces connues en Franche-Comté vous sont présentées à titre informatif. Toutefois, merci de les renseigner en « grenouilles vertes indéterminées », notées GI dans la fiche de relevé.

- De la même manière, la détermination des petits tritons, Triton palmé et Triton ponctué peut s'avérer extrêmement délicate voire impossible en voiture. Notez alors PP pour vos données de « petits tritons indéterminés » dans la fiche de relevé.

Secteur le Bélieu :

Les plus fréquents :

Crapaud commun, Grenouille rousse, Triton palmé, Triton alpestre, Grenouille verte sp.

Les moins fréquents :

Alyte accoucheur, Triton crêté, Triton ponctué, Salamandre tachetée, Crapaud calamite



Photos obligatoires en
vues de dessus, de
profil et de dessous



Procédure pour le suivi des amphibiens

A réaliser tous les matins avant 10h

Matériel à prévoir pour chaque soir de suivi :

- **Veste ou gilet réfléchissant**
- Lampes frontales (puissantes pour les relevés très tôt en matinée)
- Idéalement, des gants non poudrés à usage unique pour manipuler les amphibiens
- **Crayon + feuille de suivi imprimée en 2 exemplaires** (une pour le suivi "aller" et une pour le suivi "retour").
- **Appareil photo**
- Documents envoyés par mail et à présenter en cas de contrôle par des agents (OFB, police...) : **Feuille de dérogation** pour la capture d'amphibiens + **Arrêté de police**

- 1 - Toujours être au minimum 2 personnes par matinée de suivi pour une question de sécurité, avec port de vestes ou gilets réfléchissants obligatoire. *Une personne manipule les amphibiens avec des gants non poudrés humidifiés (avec l'humidité du sol environnant) et l'autre prend les notes et des photos.*
- 2 - Respectez les recommandations du protocole sanitaire pour limiter le risque de dissémination d'agents pathogènes des amphibiens, notamment, en arrivant sur les lieux du dispositif avec du matériel propre (chaussures, bottes, seaux de collecte...), en manipulant les individus avec des gants à usage unique non poudrés, en sachant reconnaître les symptômes les plus courants des individus malades (cf. Livret photographique des signes d'alerte des amphibiens malades), en relâchant les individus sans pénétrer dans les milieux aquatiques de reproduction.

Tout matériel de terrain utilisé en zones humides (mares, rivières, prairie humide, etc.) avant et/ou après votre arrivée sur le dispositif devra impérativement être nettoyé (surface propre et lisse sans aucun résidu de (plantes, terre, cailloux) ET désinfecté par pulvérisation avec une solution de Virkon diluée à 1% (poudre de Virkon à demander à votre référent Cyrille Parratte).

En cas de doute sur les symptômes, sur la démarche à suivre ou autres, contactez immédiatement le référent du dispositif avant de continuer le suivi.

Pour plus de précision sur ces maladies émergentes et sur la démarche à suivre en présence d'un individu malade, vous pouvez consulter la rubrique "Maladies chez les amphibiens : Que faire ?" sur le site internet de la LPO Franche-Comté (http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20178) et plus précisément :

- *La synthèse des connaissances de base à avoir pour comprendre et lutter contre les maladies émergentes des amphibiens dans la nature*
- *Le livret Photographique : principaux signes d'alerte chez les amphibiens malades*
- *Le protocole d'hygiène pour lutter contre la dissémination des pathogènes des amphibiens dans la nature*

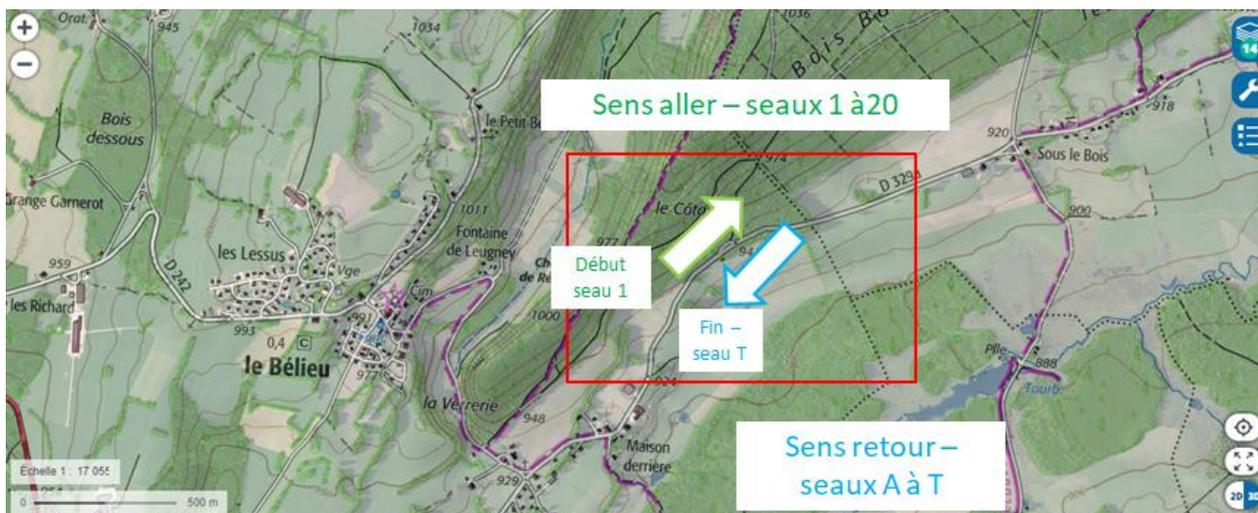


Schéma détaillé de l'organisation du dispositif

Pour réaliser ce suivi en toute sécurité et être face aux voitures lors du ramassage, vous devez obligatoirement :

- commencer le suivi en bas du dispositif (côté village le Béliou)
- remonter le dispositif du côté du sens "aller" (seaux 1 à 20) direction le Bizot
- redescendre le dispositif du côté du sens "retour" (seaux A à T) direction le Béliou

- 3 - Afin d'être en sécurité lors du ramassage, des panneaux de signalisation 50 km/h doivent être mis en haut et en bas du dispositif. Ces panneaux sont déjà sur place, il suffit juste de les redresser et de les mettre en bord de route.



Mise en place des panneaux de signalisation 50 km/h en bas et en haut du dispositif

- 4 - Lorsque vous mettrez en place le panneau de signalisation 50 km/h en bas du dispositif *récupérez les 2 seaux de collecte* (le 3^{ème} seuil est un seuil de secours).



- 5 - Garez le(s) véhicule(s) en bas du dispositif (côté village le Bélieu).



Munissez-vous de vos 2 feuilles de suivi, crayons, supports, de la feuille de dérogation, de vos lampes frontales et de votre appareil photo.

- 6 - Commencez le suivi par le sens "aller" en longeant lentement les filets de protection et en vérifiant soigneusement la présence d'amphibiens au pied et sur les filets.
Tout amphibien trouvé le long des filets de protection sera comptabilisé dans le seau qui précède sa position.



- 7 - Dans chaque seau, vérifiez doucement sous la paille la présence d'amphibiens. Veillez à bien laisser les bâtons dans les seaux afin d'éviter la mort de petits mammifères.



- 8 - Chaque amphibien trouvé soit dans un seau, soit le long des filets doit être déterminé et inscrit sur la feuille de suivi, dans la case correspondante au numéro du seau. Idéalement, vous pouvez sexer l'individu mais cela n'est pas une priorité. Notez au minimum l'espèce.

En cas de doute sur l'espèce, prenez des photos de l'individu de dessus, de profil et de dessous.

Pour rappel, prenez obligatoirement des photos de dessus, de profil et de dessous pour les espèces suivantes : Alyte accoucheur, Triton crêté, Triton ponctué, Crapaud calamite, Salamandre tachetée.



Indiquez également sur cette feuille de suivi, vos **noms**, la **date**, l'heure de début et de fin de collecte, la **température extérieure** et la météo.

- 9 - Transporter doucement les amphibiens déterminés dans les seaux de collecte en respectant les consignes ci-dessous.



ATTENTION OÙ VOUS POSEZ LES PIEDS

MANIPULEZ LES AMPHIBIENS À L'UNITÉ ET NE PAS LES GARDER EN MAIN PLUS QUE NÉCESSAIRE (risque de chute)

2 SEAUX DE COLLECTE : 1 seau pour les gros amphibiens (crapauds, grenouilles, salamandres adultes) et 1 seau pour les petits amphibiens (tritons et jeunes crapauds, grenouilles et salamandres)

NE PAS DISSOCIER LES COUPLES (ou plus)

NOTER LES ECRASEMENTS SUR LA ROUTE SI VOUS EN VOYEZ

- 10 - Dans le sens "aller", lorsque vous aurez relevé 3-4 seaux du dispositif, allez libérer les amphibiens de l'autre côté de la route et en haut du talus, suffisamment éloigné des seaux du sens "retour". Les orienter dans le sens des zones humides.



- 11 - Une fois le relevé réalisé dans le sens "aller", traversez en sécurité la route en haut du dispositif, et faire le relevé dans le sens "retour", pour les amphibiens qui remontent des zones humides de reproduction.
- 12 - Dans le sens "retour", lorsque vous aurez relevé 3-4 seaux du dispositif, allez libérer les amphibiens de l'autre côté de la route, en pied de talus forestier, suffisamment éloigné des seaux du sens "aller". Les orienter dans le sens du talus.
Tout couple trouvé du côté "retour" sera comptabilisé dans le sens "aller" et relâché en direction des zones humides de reproduction.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- 13 - Une fois le relevé terminé, prenez en photo vos feuilles de suivi pour les transmettre rapidement, avec vos éventuelles photos d'amphibiens non déterminés, par mail au référent du dispositif : cyrille.parratte@orange.fr
Envoyez également par mail au référent vos remarques si vous voyez des défauts au niveau du dispositif : trous dans les filets, seau rempli d'eau...
- 14 - Déposez ensuite vos feuilles de suivi dans la boîte aux lettres de la Mairie de le Bélieu.
Si vous ne disposez pas d'un appareil photo pour prendre en photo les feuilles de suivi, vous pouvez seulement déposer vos feuilles de suivi dans la boîte aux lettres de la Mairie de le Bélieu
- 15 - Avant de quitter le site, **ne pas oublier de rattacher les 2 seaux et de recoucher les panneaux de signalisation 50 km/h.**

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !!!